

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

4^e séance, 26^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 12 décembre 2023 à 18 h 30, à distance (rencontre Teams).

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève
Madame Karine Barma-Hamel, parent d'un élève
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève
Monsieur Éric Pouliot, membre issue du personnel, directeur d'établissement
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté
Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du conseil d'administration absents :

Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Daniel Vermette, parent d'un élève

Membres du personnel administratif présents :

Madame Anne-Marie Blanchet, directrice générale adjointe
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Monsieur Christian St-Gelais, secrétaire général
Madame Isabelle Proulx, directrice des Services éducatifs
Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Madame Karine Barma-Hamel propose l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 12 décembre 2023 à 18 h 30.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

Le secrétaire général, monsieur Christian St-Gelais, confirme qu'il y a quorum.

CA-23-24-042

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

DE RETIRER le point 2.12 – École Notre-Dame (Lévis) – Octroi de servitude à une entreprise d'utilité publique et;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2023
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

2.0 Décisions

- 2.1 Nomination d'un remplaçant de la Direction générale
- 2.2 Rapport annuel 2022-2023 du Centre de services scolaire des Navigateurs – Adoption
- 2.3 Choix d'une institution financière
- 2.4 Services des ressources matérielles (SRM) – Adhésion au CNAR-03-12 pour 2024-2025
- 2.5 École Clair-Soleil – Maintien d'actifs – Phase 1 – Adjudication de contrat
- 2.6 École Sainte-Marie – Maintien d'actifs – Phase 1 – Adjudication de contrat
- 2.7 École Pointe-Lévy - Déneigement toiture 2023-2024 – Adjudication de contrats
- 2.8 Services des ressources matérielles – Acquisition et installation de locaux modulaires (École Beurivage) – Adjudication de contrat
- 2.9 Services des ressources matérielles – Acquisition et installation de locaux modulaires (École secondaire les Etchemins) – Adjudication de contrat
- 2.10 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Octroi de gré à gré de contrats de location
- 2.11 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Octroi de gré à gré de contrats de location
- 2.12 Mandat d'achats d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives 2024-7509-50

3.0 Information

- 3.1 États financiers 2022-2023
- 3.2 Déplacement de la rencontre du 16 janvier 2024
- 3.3 Mot de la Direction générale

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité de vérification
- 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.3 Comité des ressources humaines
- 4.4 Comité CSÉHDAA
- 4.5 Comité de parents
- 4.6 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-043

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2023

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 octobre 2023 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

DE dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 octobre 2023 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CA-23-24-044

DG

2.1 Nomination d'un remplaçant de la Direction générale

ATTENDU l'article 203 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « le directeur général adjoint, ou celui des adjoints désigné par le centre de services scolaire, exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier »;

ATTENDU l'obligation de procéder à la nomination d'un remplaçant en cas d'absence ou d'empêchement de la Direction générale.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe, soit nommée directrice générale suppléante en cas d'absence ou d'empêchement de la directrice générale, madame Suzie Lucas.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-045
DG

2.2 Rapport annuel 2022-2023 du Centre de services scolaire des Navigateurs – Adoption

ATTENDU les articles 175.1, 220, 220.1 et 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil d'administration ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

D'ADOPTER le Rapport annuel 2022-2023 du Centre de services scolaire des Navigateurs tel que déposé ci-joint sous la cote CA-23-24-045;

DE transmettre une copie du Rapport annuel 2022-2023 à monsieur Bernard Drainville, ministre de l'Éducation du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-046
SRF

2.3 Choix d'une institution financière

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Navigateurs doit procéder au renouvellement de son institution financière et qu'il peut négocier de gré à gré en vertu de l'article 37 du *Règlement portant sur les contrats de services des organismes publics* pour les services bancaires auprès des institutions financières;

ATTENDU que le Centre de services scolaires des Navigateurs est satisfait de sa relation d'affaire avec la Banque Nationale;

ATTENDU que les Services des ressources financières du Centre de services scolaire des Navigateurs souhaitent négocier de gré à gré avec la Banque Nationale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

QUE les Services des ressources financières du Centre de services scolaire des Navigateurs peuvent, jusqu'au 30 janvier négocier de gré à gré avec la Banque Nationale et présenter le résultat de ses négociations au conseil d'administration pour adoption ou en cas de résultats non satisfaisant obtenir la permission d'aller en appels d'offres;

QUE la direction des Services des ressources financières soit dûment autorisée, pour et au nom du Centre de services scolaire des Navigateurs, à négocier l'offre de services bancaires.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-047
SRM

2.4 Services des ressources matérielles (SRM) - Adhésion au CNAR-03-12 pour 2024-2025

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Navigateurs retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par le Comité de négociation des achats regroupés 03-12 (CNAR-03-12);

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer notre adhésion au CNAR-03-12;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU la recommandation du directeur des Services des ressources matérielles à la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs participe, pour l'année 2024-2025, aux négociations des achats regroupés de la région 03-12 et adhère au CNAR-03-12;

QUE la directrice générale, madame Suzie Lucas, soit autorisée à signer le formulaire d'adhésion au Comité de négociation des achats regroupés 03-12 alors que le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout autre document résultant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-048
SRM**

2.5 École Clair-Soleil – Maintien d'actifs – Phase 1 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO231019-04 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux de maintien d'actifs, en phase 1 pour l'École Clair-Soleil;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 20 novembre 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par la firme CCM2.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Action estimation inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de travaux de maintien d'actifs, en phase 1 pour l'École Clair-Soleil, au montant de 2 450 842 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-049
SRM**

2.6 École Sainte-Marie – Maintien d'actifs – Phase 1 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO231101-11 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux de maintien d'actifs, en phase 1 pour l'École Sainte-Marie;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 4 décembre 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par la firme NFOE inc.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Pelletier et résolu :

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Lévesque & associés inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de travaux de maintien d'actifs, en phase 1 pour l'École Sainte-Marie, au montant de 904 350 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-050
SRM

2.7 École Pointe-Lévy - Déneigement toiture 2023-2024 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO231026-22 par lequel le Centre de services scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour des travaux de déneigement de toiture pour l'hiver 2023-2024;

ATTENDU que les services demandés sont exécutés pour l'établissement regroupant l'École Pointe-Lévy et le Centre de formation professionnelle de Lévis, sis au 55, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), G6V 6P5;

ATTENDU les résultats dudit appel d'offres à la suite de l'ouverture des soumissions effectuée le 15 novembre 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par madame Julia Wojcik, coordonnatrice aux approvisionnements pour les services des ressources matérielles.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge le contrat de travaux de déneigement de toiture pour l'hiver 2023-2024, à être exécutés pour l'établissement regroupant l'École Pointe-Lévy et le Centre de formation professionnelle de Lévis, sis au 55, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), G6V 6P5 à *Les Pelleteurs inc.*, au montant de 216 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-051
SRM

2.8 Services des ressources matérielles – Acquisition et installation de locaux modulaires (École Beaurivage) – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO231012-09 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat d'acquisition et d'installation de locaux modulaire pour les écoles secondaire Beaurivage et les Etchemins;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le mercredi 6 décembre 2023, ainsi que le résultat de celles-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la firme Brigad Architecture & Design;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU que les Services des ressources matérielles souhaitent octroyer un contrat distinct pour chacun des lots;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Pelletier et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *RCM modulaire inc.* le contrat d'acquisition et d'installation de locaux modulaire pour l'École Beurivage, au montant de 6 542 900 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents de l'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-052
SRM**

2.9 Services des ressources matérielles – Acquisition et installation de locaux modulaires (École secondaires les Etchemins) – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO231012-09 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat d'acquisition et d'installation de locaux modulaire pour les écoles secondaire Beurivage et les Etchemins;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le mercredi 6 décembre 2023, ainsi que le résultat de celles-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la firme Brigad Architecture & Design;

ATTENDU que les Services des ressources matérielles souhaitent octroyer un contrat distinct pour chacun des lots;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *RCM modulaire inc.* le contrat d'acquisition et d'installation de locaux modulaire pour l'École secondaire les Etchemins, au montant de 6 287 990 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents de l'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-053
SRM**

2.10 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Octroi de gré à gré de contrats de location

ATTENDU que le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) souhaite octroyer de gré à gré des contrats de location pour de l'équipement destiné et nécessaire à ces AEP;

ATTENDU que le CNCEC souhaite louer 2 pelles #1308, 2 pelles #1313 ainsi que 3 chargeuses-pelleuses #07033 (dont une avec marteau);

ATTENDU que le coût de location pour l'ensemble de ces équipements s'élève à 269 500 \$, plus 7 500 \$ de transports, pour un montant total de 277 000 \$, et ce, pour une période de 5 mois;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU la recommandation du directeur des Services des ressources matérielles à la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Forgues et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) effectue les démarches pour la location de 2 pelles #1308, 2 pelles #1313, ainsi que 3 chargeuses-pelleuses #07033 (dont une avec marteau);

QUE le CNCEC octroie, de gré à gré, la location de ces équipements pour une somme s'élevant à 269 500 \$, plus 7 500 \$ de transports, pour un montant total de 277 000 \$, et ce, pour une période de 5 mois;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout autre document résultant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-054
SRM**

2.11 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Octroi de gré à gré de contrats de location

ATTENDU que le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) souhaite octroyer de gré à gré des contrats de location pour de l'équipement destiné et nécessaire à ces AEP;

ATTENDU que le CNCEC souhaite louer 1 camion hors route, 2 chargeurs #0725, 1 pelle #1320, ainsi que 1 bouteur #0459;

ATTENDU que le coût de location pour l'ensemble de ces équipements s'élève à 255 500 \$, plus 3 900 \$ de transports, pour un montant total de 259 400 \$, et ce, pour une période de 5 mois;

ATTENDU la recommandation du directeur des Services des ressources matérielles à la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) effectue les démarches pour la location de 1 camion hors route, 2 chargeurs #0725, 1 pelle #1320, ainsi que 1 bouteur #0459;

QUE le CNCEC octroie, de gré à gré, la location de ces équipements pour une somme s'élevant à 255 500 \$, plus 3 900 \$ de transports, pour un montant total de 259 400 \$, et ce, pour une période de 5 mois;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout autre document résultant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-055
SRTIC**

2.12 Mandat d'achats d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives 2024-7509-50

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel que celui offert par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU que le ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la suite des règles d'investissement 50760, a mandaté l'organisme CAG pour mener une collecte d'informations auprès des établissements scolaires afin d'évaluer les besoins d'acquisition des milieux;

ATTENDU que la mesure 50760 exige que les achats soient effectués en participant à un achat regroupé;

ATTENDU que le mandat des équipements audiovisuels et solutions numériques interactives confié au CAG est de deux ans avec une option de renouvellement pour une année supplémentaire pour un maximum de trois ans au total;

ATTENDU que la dirigeante d'organisme, madame Suzie Lucas, autorise le contrat à commandes, attribué à un ou plusieurs fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excédant pas plus de 10 % le prix le plus bas (Art. 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* [C-65.1, r.2] afin d'optimiser nos investissements en formations et en outils de gestion sur les équipements acquis au mandat précédent;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu:

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adhère au regroupement d'achats d'équipements numériques du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) 2021-7509-01 pour un montant estimé à 350 000 \$ par année pour un montant total de 1 050 000 \$ avec une variation possible de 10 % selon les besoins futurs;

QUE le CSSDN autorise monsieur Pierre Gaumond, responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, à agir comme représentant du CSSDN concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre du mandat;

QUE le responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumond, soit autorisé à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 États financiers 2022-2023

Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et des Services du transport présente aux membres du conseil d'administration les états financiers 2022-2023.

3.2 Déplacement de la rencontre du 16 janvier 2024

Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe, informe les membres du conseil d'administration que la séance ordinaire du conseil d'administration du 16 janvier 2024 est déplacée au 30 janvier 2024.

3.3 Mot de la Direction générale

Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration. On souhaite que les négociations syndicales se règlent rapidement. Cela devient difficile pour les employés.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité de vérification

Monsieur Carl Lavoie, membre du comité de vérification, informe les membres de la conclusion du rapport du vérificateur. La prochaine réunion est prévue le 14 février 2024.

4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

La réunion qui était prévue le 5 décembre 2023 a été annulée par manque de présence. La prochaine rencontre est prévue le 12 mars 2024.

4.3 Comité des ressources humaines

La rencontre prévue le 14 novembre 2023 a été annulée. La prochaine rencontre est prévue le 30 janvier 2024.

4.4 Comité CSÉHDAA

La dernière rencontre a eu lieu le 4 décembre 2023. L'élection à la présidence et à la vice-présidence a été comblée. La prochaine rencontre est prévue le 15 janvier 2024.

4.5 Comité de parents

La prochaine réunion est prévue le 18 décembre 2023.

4.6 Comité consultatif de transport

Monsieur Éric Pouliot, président, informe les membres que la prochaine réunion est prévue le 20 février 2024.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CA-23-24-056

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Pelletier et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 20 h 06.

ADOPTÉE à l'unanimité

Eve Lapointe

Ève Lapointe
Présidente

Christian St-Gelais

Christian St-Gelais
Secrétaire général